Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Est-de-l'Île-de-Montréal
Québec

Normes de sécurité lors d'un retour de délestage ou lors d'une mutation

Le travailleur est délesté, muté ou revient vers son milieu de travail d'origine.

Déplacement vers une zone :

Ultra-froide?

Se référer à la procédure propre aux zones ultra froides, disponible dans la zone cadre.

Plus froide

Dépistage **72H** avant le premier quart de travail en zone plus froide.

Via opération Barrage ou appelle la ligne Info-COVID au 514 251-4072 pour obtenir un rendez-vous de dépistage.

Positif

Isolement ad levée de l'isolement
Suivi par infirmières info-COVID

Négatif

Apte pour le délestage ou le retour vers son milieu de travail

Idem ou plus chaude

Le travailleur est-il :

a) symptomatique?
b) asymptomatique mais avec un contact COVID à risque élevé lors de son dernier quart?

OUI à a ou b

Appeler la ligne Info-COVID au 514 251-4072.

Suivre les consignes données en fonction de l'évaluation de votre situation (isolement préventif, dépistage, maintien au travail).

NON

Aucun dépistage ni isolement requis

<u>Consigne d'appliquer les mesures usuelles</u> :

- Port des EPI appropriés pour le type de travail effectué en tout temps.
- Hygiène des mains et hygiène respiratoire rigoureuses, auto-surveillance quotidienne des symptômes.
- SI apparition de symptômes, ne pas se présenter au travail, aviser son gestionnaire et appeler la ligne Info-COVID pour évaluation.